

23 novembre 1966, Montréal

Congrès de l'Association professionnelle des industriels

Ce fut un choc pour plusieurs d'apprendre, la semaine dernière, par une délégation suédoise en tournée dans le Québec, qu'il n'y avait pas eu de grève en Suède depuis 1947. Ainsi que l'un d'entre vous l'observait à la télévision, il y a en Suède une grève tous les vingt ans, alors qu'au Canada, il y en a une toutes les vingt minutes.

Cette situation paraît d'autant plus paradoxale à première vue qu'en dépit de son étiquette socialiste, la Suède est fondamentalement un pays d'entreprise privée. Il y a chez nous des gens qui ne ratent jamais l'occasion d'attribuer à l'entreprise privée la responsabilité des maux économiques qui nous affligent, comme le chômage et les grèves. Or, comme l'a signalé l'un des porte-parole de la délégation, 95 % de l'économie suédoise est entre les mains de l'entreprise privée. Pourtant, il n'y a, en ce pays, ni chômage, ni grèves.

Comment a-t-il été possible d'atteindre un pareil niveau de stabilité et d'harmonie? L'explication est très simple. Elle m'avait déjà été fournie lors d'un trop bref séjour que j'ai fait en Suède il y a quelques années. C'est une question de coordination, de concertation des efforts dans une optique d'intérêt commun. Autrement dit, c'est une question de planification démocratique.

Le chef de la délégation suédoise, M. Belfrage, vous a dit comment on procédait là-bas. Les représentants du patronat, des syndicats ouvriers et de l'État se réunissent et commencent par évaluer ensemble ce que sera le revenu national au cours des prochaines années. Une fois qu'on s'est entendu sur les possibilités de l'économie suédoise, il ne reste qu'à partager équitablement le gâteau, en faisant la part des dépenses gouvernementales, des hausses de salaires, des profits, du financement des entreprises, etc. Les chiffres ainsi établis pour l'ensemble de la communauté servent ensuite de guides pour les projections à faire dans les différents secteurs de l'économie. Voilà. C'est aussi simple que l'œuf de Colomb. C'est même génial à force d'avoir du bon sens. Il suffit de savoir se rencontrer, de savoir mettre en commun les renseignements que l'on possède et de savoir dialoguer.

Seulement, attention. Il n'est pas si facile que cela de dialoguer. Et beaucoup parlent de dialogue qui n'en ont pas encore appris l'ABC. Pour dialoguer, il faut deux choses: un état d'esprit et des institutions appropriées. L'état d'esprit nécessaire est peut-être ce qu'il y a de plus difficile à acquérir et à cultiver. Dialoguer, ce n'est pas chercher à imposer sa vérité; c'est se mettre plusieurs pour chercher ensemble la vérité. Cela suppose au départ une grande ouverture d'esprit, un grand respect de l'autre, et pour tout dire, une grande humilité. Car il faut être capable de placer au-dessus de son triomphe personnel le triomphe du bien général. Il ne suffit donc pas de savoir parler; l'essentiel est plutôt de savoir écouter et comprendre. On ne saura jamais dialoguer si l'on ne sait pas se dépasser soi-même.

Tout Latins que nous sommes, je suis convaincu que nous pouvons, aussi bien que les autres peuples, apprendre à travailler en équipes, dans un esprit vraiment communautaire. Mais l'aptitude au dialogue ne suffit pas. Il faut de plus qu'il y ait de la base au sommet de la société, tout un réseau d'institutions conçues et structures de telle façon qu'elles favorisent

les rapprochements plutôt que les divisions, la convergence des forces plutôt que leur opposition, la participation sereine et responsable de tous les membres du corps social aux décisions qui affectent l'ensemble de la communauté.

Vous avez par exemple le syndicalisme ouvrier qui est une force très puissante, une force nécessaire au progrès de la société. Et vous avez le patronat, qui est aussi une force absolument essentielle puisque c'est elle qui crée l'emploi. Ces deux forces ont un intérêt égal et solidaire au maintien et à la croissance de l'activité économique. Pourtant, on les voit bien plus souvent travailler l'une contre l'autre que travailler ensemble à la poursuite de leurs objectifs communs. Si toutes les énergies et toutes les ressources qui sont actuellement dépensées, d'abord en luttes intersyndicales ou inter patronales, puis en conflits entre employeurs et employés, étaient consacrées plutôt à l'avancement économique, social et culturel de la communauté québécoise, que de progrès nous pourrions réaliser, et à quel rythme'. Encore faut-il que nous ayons les structures voulues pour permettre à ces forces de se conjuguer au lieu de se retrancher chacune d'un côté ou de l'autre de la barricade.

Ce qui m'amène à parler des institutions nécessaires à une planification vraiment démocratique. Le temps est en effet venu de repenser le statut, la composition et le rôle du Conseil d'Orientation économique du Québec et de situer du même coup la place que cet organisme doit occuper dans l'ensemble des mécanismes de planification dont le Québec a besoin.

Le Conseil lui-même est conscient de la nécessité de cette révision. Il a même présenté à ce sujet des suggestions avec lesquelles le cabinet est substantiellement d'accord et qui seront étudiées avec le plus grand soin. Là comme ailleurs, le gouvernement actuel se gardera bien d'imposer des réformes qui ne seraient pas suffisamment mûries. Notre but n'est pas de tout chambarder, en faisant table rase des résultats acquis. Mais à partir de ce qui s'est fait de valable jusqu'à maintenant et en procédant par étapes, à la lumière de l'expérience acquise, nous voulons parfaire les instruments dont nous disposons déjà et nous donner ceux qui nous manquent encore pour mieux prévoir et mieux orienter le développement économique du Québec.

Les changements que nous envisageons ont pour objet de rendre à la fois plus démocratique et plus efficace le processus de la planification. Je l'ai dit bien des fois: nous ne voulons pas que ce soit uniquement l'affaire de l'État ou d'un groupe de spécialistes travaillant en vase clos. Nous voulons au contraire que tous les agents de l'économie participent étroitement à l'élaboration des plans, de façon qu'ils puissent ensuite y conformer librement leurs propres décisions.

L'efficacité va ici de pair avec la démocratie. Je ne crois pas en l'efficacité de programmes qu'il faudrait imposer d'autorité à des gens mal préparés à les recevoir parce que, n'ayant pas participé à leur genèse, ils en comprendraient mal l'importance et le fonctionnement. Ce qu'il faut rechercher plutôt, c'est l'adhésion des agents de l'économie à des objectifs, à des ordres de priorité et à des moyens d'action qu'ils auront appris à déterminer ensemble, non pas en renonçant à leurs intérêts particuliers, mais en les faisant converger dans le sens d'un intérêt communautaire dont chacun recueillera les fruits.

Or, si l'on veut que la planification soit vraiment le résultat d'un effort concerté, il faut bien se garder d'en faire l'apanage exclusif de quelques initiés, comme s'il s'agissait d'une sorte d'alchimie secrète et mystérieuse. Il faut de toute nécessité la sortir des catacombes.

Je conviens que pour saisir dans l'évolution à moyen et à long terme, il faut des spécialistes d'une très haute compétence. Il y a toute une technique de la planification qui ne peut être confiée qu'à des techniciens spécialement rompus à cette discipline. Mais leur rôle est d'éclairer ceux qui doivent prendre les décisions et non pas de décider pour eux.

C'est dans cet esprit que nous envisageons de transformer l'actuel Conseil d'Orientation pas suffisamment raccroché aux divers secteurs de l'économie ni aux éléments les plus dynamiques de la communauté québécoise. Nous voulons en élargir les bases pour en faire un véritable conseil économique et social, où les représentants de l'industrie, du commerce et des classes ouvrières pourront travailler ensemble, en étroite liaison avec les services techniques de l'État, à la construction du Québec de demain.

Toute sa complexité la réalité

À cause de ce qui s'est produit dans des pays moins démocratiques que le nôtre, certains semblent voir dans la planification économique une menace pour leur liberté, une façon pour l'État de tout régenter, de s'immiscer par exemple dans les affaires des entreprises ou des syndicats. Cette conception totalitaire n'est pas du tout celle de votre gouvernement.

Au contraire, nous voulons vous donner l'occasion et le moyen de participer davantage aux décisions qui concernent l'ensemble de la communauté. Le bien commun n'est pas uniquement l'affaire de l'État; c'est l'affaire de tous; et les structures que nous voulons créer ou parfaire ont précisément pour but de permettre à tous de s'en mêler davantage.

Les syndicats ouvriers me paraissent disposés à jouer pleinement leur rôle dans ces structures. Dans les déclarations récentes de plusieurs de leurs dirigeants, on sent une aspiration à dépasser, si possible, le syndicalisme revendicateur pour participer à l'élaboration d'une société nouvelle.

J'ose croire que les employeurs seront tout aussi empressés de répondre à l'appel, surtout quand ils auront réussi à se donner une plus grande cohésion en mettant sur pied un véritable conseil du patronat, comme il en existe en plusieurs pays d'Europe, et en l'équipant du personnel nécessaire pour lui permettre de constituer un interlocuteur valable en face de l'État et des centrales syndicales.

Quant au gouvernement du Québec, il est déterminé plus que jamais à préparer les plans nécessaires au plein épanouissement de chacune de nos régions et il espère encore obtenir la coopération du gouvernement fédéral dans la mesure où elle est nécessaire à l'exécution de ces plans.

Ainsi, le dialogue entre patrons, ouvriers et gouvernements ne sera plus un simple souhait, mais une réalité vivante et quotidienne. Et nous aurons, tous ensemble, instauré dans le Québec une démocratie de participation, une démocratie vraiment communautaire.